

Se connecter à Lexis 360 Intelligence sans encombre

Certaines plateformes imposent la création d'un compte en plus de la connexion via le CAS, Lexis 360 Intelligence en fait partie.

Si vous arrivez d'un autre établissement fournissant un accès à cette plateforme, vous allez devoir recréer un compte avec votre nouvelle adresse universitaire, voici la marche à suivre :

1. Accédez à la [page de connexion de Lexis](#) depuis le [site des BU](#).

Première visite ?
Se créer un compte utilisateur
Votre établissement est abonné au service Lexis 360®.
Pour accéder à ce service, vous devez au préalable vous créer un compte utilisateur.
Vous pourrez ainsi personnaliser votre interface, configurer vos alertes et sauvegarder votre historique de recherche.

Créer votre compte

Sous Première visite ? Cliquez sur **Créer votre compte**.

2. Renseignez les informations demandées, et tout particulièrement votre adresse mail **universitaire**.
3. Créez votre identifiant (i.e. nom d'utilisateur), **notez-le quelque part**, faites de même avec votre mot de passe, puis cliquez sur **Finir**
4. Vérifiez bien que vous avez reçu un message, sur votre adresse universitaire, de la part de customersupport@lexisnexis.com, censé vous confirmer votre inscription.
5. Pendant vos visites, connectez-vous en renseignant votre identifiant (i.e. votre nom d'utilisateur) et votre mot de passe. Ne cliquez pas sur **Accès - Universités et grandes écoles**.

Me connecter
Aide ▾
Je dispose d'un compte utilisateur
Votre identifiant
SamuelJamet1
Suivant
Identifiant ou mot de passe oublié ?
Accès - Universités et grandes écoles

6. Si vous oubliez votre nom d'utilisateur et/ou votre mot de passe^[1], suivez les indications après avoir cliqué sur **Identifiant ou mot de passe oublié ?**. Dans tous les cas, LexisNexis passera par votre **adresse mail universitaire** pour vous envoyer les informations de récupération avec les adresses customersupport@lexisnexis.com et noreply@lexisnexis.com. Vous pourrez attendre jusqu'à 5 minutes pour recevoir les messages, vérifiez bien qu'ils ne sont pas tombés dans vos indésirables.

Cette œuvre est mise à la disposition selon les conditions de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International



<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>

1. Ce qui n'arrivera pas si vous notez scrupuleusement ces infos quelque par, dans votre bibliothèque [Zotero](#) par exemple. ↵